

Calendrier de la campagne d'indemnisation des heures supplémentaires 2023	
Arrêt des compteurs	30 avril 2023
Information et Droit d'option	jusqu'au 18 août 2023
transmission des tableaux de recensement aux directions centrales	à partir du 21 août 2023
envoi centralisé au BPEMS des demandes optionnelles et liste des exclus par les DISA et services	le 25 août 2023
Préparation du paiement par le BPEMS	du 28 août au 1 ^{er} septembre
Envoi des états liquidatifs Géopol et hors Géopol	5 septembre 2023
Date limite de saisie de masse en paie	12 septembre 2023
Date limite de saisie manuelle en paie	22 septembre 2023
Paiement	octobre 2023